



Rapport d'activité de la commission cantonale pour la sécurité des patients et la qualité des soins (CSPQS)

Exercice 2017

1. Composition de la CSPQS (état à fin 2017)

La composition de la CSPQS, commission cantonale pour la qualité des soins et la sécurité des patients, a été arrêtée par le Conseil d'Etat lors de sa séance du 24 septembre 2014.

Membres de la CSPQS : Prof. Christoph Gehrlach (président), Dr. Anthony Staines (vice-président), Dr. Christian Ambord, Prof. Jean-Blaise Wasserfallen, Francis Grand, Véronique Domenjoz, Prof. Valérie Junod, PD Dr. Arnaud Chiolero (voix consultative).

Membres de la CSPQS élargie (représentants du secteur sanitaire) : Dr. Jean-Marc Bellagamba, Kilian Ambord, Dr. Pascal Rubin, Gaëlle Moos, Carmen Martig, Dr. Marie-Josèphe Rey, Dr. Ferdinand Krappel, Reinhard Venetz, Samantha Dokladny-Rey.

Julien Sansonnens (OVS) est en charge du secrétariat.

2. Séances plénières et séances de travail

4 séances plénières ont eu lieu en 2017 :

- 17 mars
- 4 mai
- 13 septembre (y compris commission élargie)
- 29 novembre

Outre les séances plénières, plusieurs séances ont eu lieu sous forme de groupe de travail (GT), notamment les :

- 23 mars : définition et préparation du prochain questionnaire CIRS EMS/CMS/préhospitalier ;
- 4 mai : suite des travaux sur le questionnaire CIRS EMS/CMS/préhospitalier ;
- 28 juin : rencontre avec la Dre M. Lehky-Hagen, présidente de la SMVS. 2 ou 3 questions en lien avec la qualité seront ajoutées à la prochaine enquête sur l'activité des médecins en Valais, conduite par l'OVS ;
- 11 décembre : séance avec l'AVALEMS. La séance a porté sur le développement d'indicateurs qualité pour les EMS, Qualivista et la stratégie de la CSPQS sur les 3 prochaines années.
- 11 décembre : séance avec Mme Annette Weidmann, infirmière de santé publique. La séance a porté sur le « rapport qualité » des EMS, Qualivista, ainsi que les lignes directrices de qualité pour les CMS et les infirmières indépendantes.
- 20 décembre : séance avec Mme Valérie Vouillamoz, secrétaire générale du Groupement valaisan des CMS, et avec le Dr Jean-Marc Bellagamba, chef de l'OCVS. Cette séance a porté sur des thématiques en lien avec la qualité des soins et la sécurité des patients, ainsi que la stratégie de la CSPQS sur les 3 prochaines années

Des séances de travail ont régulièrement eu lieu à Berne entre le président et le secrétaire de la commission.

3. Travaux menés en 2017

Les travaux suivants ont débuté ou ont été poursuivis durant l'exercice 2017 :

Stratégie 2017-2020 : la commission a adopté sa feuille de route stratégique 2017-2020, qui sera présenté à Mme la Conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten au début 2018.

Le rôle de la CSPQS est précisé dans ce document. La commission :





- émet à l'intention du département de la santé des recommandations quant à la politique de surveillance de la qualité des soins et la sécurité des patients ;
- formule à cette fin toutes les propositions utiles, notamment par rapport à l'introduction d'indicateurs permettant des mesures objectives ;
- évalue l'organisation mise en place par les prestataires de soins pour assurer la qualité des soins et la sécurité des patients, le prestataire demeurant seul responsable de la qualité des prestations réalisées.

Trois grandes orientations sont définies pour les prochaines années:

1. Sécurité des patients ;
2. État des travaux en matière de gestion de la qualité et de développement du système correspondant ;
3. Mesure axée sur le client Satisfaction des clients, satisfaction des attentes, Patient Reported Outcomes, Patient Value.

Des propositions concrètes de mise en œuvre, ainsi qu'un calendrier, sont définis :

	Hôpitaux	EMS/CMS/préhospitalier	Médecins en pratique privée
2018	Rapport sur la qualité selon H+	Enquête CIRS 1	Contacts avec la SMVS et planification
2019	Enquête CIRS 2	Rapport sur la qualité	Thème des incidents critiques
2020	Etat des lieux des mesures actuelles des résultats	Satisfaction/qualité de vie	Enquête CIRS 1
2021	« Patient Reported Outcomes » (PROMS) ou « Patient Value »	Mesures inspirées des PROMs	« Patient Reported Outcomes » ou « Patient Value »

Enquête CIRS 1 hôpitaux : le rapport du 2 novembre 2016 a été rendu public le 23 février 2017. Suite à cette publication, le DSSC a adressé une série de recommandations aux établissements (lettre du 10 février) :

1. Ouvrir le CIRS à tous les collaborateurs ;
2. s'assurer que des employés formés à l'analyse systémique sont en poste ;
3. respecter l'article 43 de la Loi sur la santé concernant les incidents médico-hospitaliers ;
4. s'assurer que, lors de chaque événement indésirable, le patient concerné soit informé.

Deux recommandations s'ajoutent, à destination de la direction des établissements :

1. Prévoir, identifier et financer l'activité visant à améliorer la qualité des soins et la sécurité des patients ;
2. effectuer régulièrement un point de situation sur la problématique de la qualité des soins.

En 2018, la CSPQS demandera aux hôpitaux de produire un rapport sur la qualité (au format prévu par H+), qui permettra de répondre, au moins partiellement, aux demandes ci-dessus.

Enquête CIRS 1 EMS/CMS/préhospitalier : une enquête sur les incidents critiques sera menée auprès de ces organismes (il est prématuré de questionner les médecins de premier recours sur cet objet). L'enquête se basera sur une version allégée du questionnaire CIRS 1 hôpitaux, et sera adaptée pour chaque secteur concerné (EMS, CMS ou préhospitalier). L'enquête sera lancée au premier trimestre 2018.





CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

PROMS : Anthony Staines a proposé que la commission travaille sur les indicateurs PROMS (patients reported outcome measures) : il y a un intérêt pour cette question au niveau de l'OCDE et le Valais pourrait être un canton pilote. Une lettre a été adressée à Mme la Conseillère d'État Esther Waeber-Kalbermatten afin de lui proposer que le canton du Valais lance un projet pilote sur l'utilisation des PROMS. Dans sa réponse, Mme la Conseillère d'État a témoigné son intérêt et a demandé à la CSPQS qu'un calendrier et un budget soient établis. La CSPQS n'ayant pas les ressources internes nécessaires, elle mettra au concours le mandat de cette étude pilote.

Le projet pilote a pour objectif d'évaluer la pertinence, l'intérêt, les contraintes et les coûts de la mise sur pied, en Valais, d'un petit nombre de projets pilotes autour des PROMs, par un à trois prestataires de soins aux missions diverses.

Un comité de pilotage comprenant un représentant du DSSC ainsi que le vice-président et le président de la CSPQS devrait être mis en œuvre. Le budget permettant la réalisation de cette étude de faisabilité fera l'objet d'une demande spéciale, hors budget ordinaire de la commission, et un contrat sera passé entre le DSSC et le mandataire.

Autres travaux :

- La CSPQS a été consultée sur le projet de révision de la Loi valaisanne sur la santé ;
- les représentants de divers secteurs de la santé en valais ont présenté, dans le cadre de la commission élargie, un état des lieux des travaux en lien avec la qualité en cours dans leur secteur ;
- la CSPQS a émis des commentaires sur le Projet de directives du DSSC sur le devoir d'information spontané.

4. Présence dans les médias

Un communiqué de presse a été envoyé le 23 février, présentant les résultats de l'enquête « CIRS 1 hôpitaux ». Ces résultats ont été présentés dans le Nouvelliste, dans son édition du 24 février. Anthony Staines a été interviewé sur Rhône FM, à propos du même sujet, le 23 février.

5. Journée de l'OVS

Le 19 octobre, l'OVS a organisé un symposium sur le thème « La qualité des soins : comment l'évaluer ? Comment l'améliorer ? ». Le président de la CSPQS y a prononcé un exposé intitulé « Rôle et approches concrètes de la Commission cantonale pour la qualité des soins et la sécurité des patients (CSPQS) ».

Sion, le 4.5.2018

Le secrétaire, Julien Sansonnens

Le Président, Prof. Christoph Gehrlach

